



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca

Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Lundi 20 novembre 2023, 17h00
Classe de madame Annie

Objet : Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	ÉTAIENT PRÉSENTS <i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Mathieu Imbeault, parent</i> <i>Caroline Gauthier, parent</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i> <i>Audrey Marcotte, enseignante</i> <i>Stéphanie Martin, enseignante</i> <i>Annie Campeau, enseignante</i>	ÉTAIT ABSENTE <i>Sonia Tremblay, parent</i>
	PARTICIPAIT ÉGALEMENT <i>Gabriel Duquette, directeur</i>	
	PUBLIC <i>Aucun public</i>	
CÉ #20-11-2023-01	1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Dominique Coulombe et Gabriel Duquette accueillent les membres, constatent le quorum et ouvrent la séance.</i> 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Dominique Coulombe. L'ajout du sujet « Dodo à l'école » est proposé. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE , sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout du sujet « Dodo à l'école ».	
CÉ #20-11-2023-02	1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023 <i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Aucune correction n'est proposée. Aucun vote n'est demandé.</i> EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté. 1.4 Suivis de la rencontre du 24 octobre 2023 Aucun suivi	

2. **Parole au public**

3. **Adoption et approbation**

3.1 **Projet éducatif (approbation)**

Nous adoptons le projet éducatif pour une 2^e fois, car de petits ajustements ont été effectués depuis la dernière présentation.

L'article 209.1 prévoit que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite, cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et qui répond aux attentes signifiées par le ministre de l'Éducation, en application de l'article 459.2;

L'article 36 prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire;

L'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif;

Par ailleurs, l'article 37 établit ce que doit comporter le projet éducatif et prévoit notamment que les orientations et objectifs du projet soient cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire;

L'article 74 prévoit que le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert et que, sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école;

Cette analyse s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, d'autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire;

Au cours de l'année scolaire 2022-2023 et à l'automne 2023, l'école a tenu un tel processus de concertation;

Le projet éducatif a été présenté par Gabriel Duquette et des échanges se sont tenus à ce sujet entre les membres du conseil d'établissement;

Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu **à l'unanimité**;

D'ADOPTER le projet éducatif tel qu'il a été présenté;

QUE le projet éducatif soit transmis au centre de services scolaire au cours des prochains jours et que par la suite, il soit rendu public au terme du délai à être convenu avec le centre de services scolaire.

3.2 **Mode de vie – Ajout d'une section liée à la directive ministérielle (interdiction des téléphones cellulaires en classe) (approbation)**

En vertu de l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la direction de l'école.

Gabriel Duquette présente l'ajout de l'annexe 5 en conformité avec la directive du Ministre relativement à l'interdiction en classe des cellulaires et autres appareils électriques personnels.

CE #20-11-2023-03

Cette annexe a été élaborée avec la participation des membres du personnel.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mathieu Imbeault, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER le mode de vie avec l'ajout de l'annexe relativement à l'interdiction en classe des cellulaires et autres appareils électriques personnels.

CÉ #20-11-2023-04

3.3 Apprentissages liés à des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (approbation)

Gabriel Duquette présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle. Au cours de leur année scolaire, les élèves de 5^e et 6^e année vivront en classe des apprentissages en lien avec les contenus prévus pour leur niveau. Ces contenus ne constituent pas une matière et ne feront donc pas l'objet d'une évaluation. Ils permettent toutefois aux élèves d'approfondir leur connaissance d'eux-mêmes, d'aborder différents aspects du monde scolaire et d'élargir leur connaissance du monde du travail. Ces contenus les aident à s'orienter sur le plan scolaire et professionnel et s'appuient sur les actions déjà en cours dans l'école.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

CÉ #20-11-2023-05

3.4 Sexualité (approbation)

Gabriel Duquette présente la planification des contenus du programme d'éducation à la sexualité.

Chaque niveau présentera les contenus à leurs élèves. Cependant, pour le 3^e cycle, ceux-ci sont intégrés dans le cours Culture et citoyenneté québécoise. Les parents seront avisés à l'avance du thème présenté en classe. Une fiche de réinvestissement leur sera transmise par la suite.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mathieu Imbeault, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER la planification des contenus en éducation à la sexualité.

CÉ #20-11-2023-06

3.5 Activités de Noël (approbation)

Gabriel Duquette présente les activités de Noël proposées par les membres du comité culture. De nombreuses activités auront lieu tout au long du mois de décembre. Il se pourrait qu'il y ait un petit changement concernant les journées et la façon de s'habiller.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER les activités de Noël telles que présentées.

CÉ #20-11-2023-07

3.6 Dodo à l'école (approbation)

Les élèves de 6^e année souhaitent organiser une soirée et dormir à l'école au mois de janvier prochain. La date n'est pas connue pour le moment, mais un suivi sera fait au prochain conseil d'établissement.

Les parents des élèves participants devront autoriser leur présence en utilisant le formulaire à cet effet. Mmes Ariane et Nathalie assureront la surveillance de l'activité et respecteront les règles à suivre lors d'un événement qui implique le coucher d'élèves dans un établissement.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Le vote n'est pas demandé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Annie Campeau, il est résolu **à l'unanimité D'APPROUVER** l'activité « Dodo à l'école ».

CÉ #20-11-2023-08

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Fonds à destination spéciale

Il y a présentement 12977\$ dans le fonds à destination spéciale pour le projet « classe extérieure ». Il y a également 825\$ pour le projet « ComitÉcolo ».

4.2 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Gabriel Duquette présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Il restera à analyser la situation au regard de la violence à caractère sexuel. Le comité et la nouvelle direction travailleront sur cet aspect.

5. Parole à la direction

Gabriel Duquette annonce que Mme Isabelle Roberge prendra le relais comme directrice de notre école. Elle commencera ses fonctions à partir du lundi 27 novembre prochain. Il indique garder un souvenir impérissable de son passage à l'école L'Arpège. Il remercie les membres du CÉ pour leur confiance et leur engagement. Il indique être fier d'avoir fait partie d'une équipe passionnée, innovante et dévouée.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin indique qu'il y a 85 élèves inscrits à la journée pédagogique du 24 novembre. Plusieurs projets sont en préparation en vue de Noël.

7. Parole aux enseignants

Annie Campeau revient sur la fin de l'étape et le 1^{er} bulletin. Elle revient également sur la grève de trois jours prévue cette semaine.

8. Parole aux parents

Les parents remercient M. Gabriel pour son travail depuis les cinq dernières années.

9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP

Mathieu Imbeault n'a pas pu assister à la rencontre du comité. Il nous transmettra les documents de la dernière rencontre.

10. Sujets divers

Aucun sujet divers

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ont été traités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu **à l'unanimité; D'APPROUVER** la levée de la séance à 18h40.

Gabriel Duquette

(signature)

Dominique Coulombe, présidente

(signature)

Gabriel Duquette, directeur

CE #20-11-2023-09